Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-449** **13/06/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel à candidatures : 4 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du «2ème cercle» ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :

1 poste de chargé(e) de gestion administrative et financière des conventions (Catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS- ALFORT (94).

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) :

1 poste de responsable rémunération et masse salariale (F/H) (catégorie A) à VINCENNES (94).

Parc Nationaux de France :

1 poste de chargé(e) de formation au GIP Aten (catégorie B, B+ ou A ou agent contractuel niveau A) à MONTPELLIER (34).

Parc National de la Vanoise :

1 poste de responsable du pôle développement durable (F/H) (catégorie A+) à CHAMBERY (73).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Date : 06/06/2014

Poste à pourvoir	**Chargé de gestion administrative et financière des conventions (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public (fin de CDD : 12/12/2014)**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction financière
Service de la programmation budgétaire et du contrôle de gestion

La direction financière est structurée autour de deux grands pôles :

-Un service de la programmation budgétaire et du contrôle de gestion, qui assure le pilotage et le suivi des affaires financières de l'établissement et notamment la centralisation des conventions de recettes

Missions / contexte

-L'Agence comptable, qui effectue les opérations financières et comptables de l'établissement, conformément aux dispositions des décrets n° 53-1227 du 10 décembre 1953 modifié relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif, n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique et n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Les conventions représentent un enjeu important par leur volume financier (entre 12 et 13 millions de recettes annuelles) et par leur rôle en matière de rayonnement scientifique de l'agence au plan national et international.

Sous l'autorité de son chef de service, et dans le cadre d'un surplus ponctuel de travail lié à une reprise d'activité sur le secteur conjuguée à la mise en place de nouveaux process, vous renforcerez l'équipe et serez en charge des modalités d'élaboration et d'exécution financière d'un portefeuille de conventions de recettes.

Activités

Gestion administrative et financière des conventions de recettes

- Instruire et analyser les projets de convention (notamment la cohérence financière et juridique des conventions en rapport avec la politique générale de l'agence),
- Gérer le circuit de la signature et de la notification des conventions,
- Réaliser les actes de gestion tout au long de la vie de la convention et veiller au respect des échéances (avenants, rapport financiers…)
- Centraliser l'ensemble des données financières des conventions, alimenter les systèmes d'information et assurer le reporting budgétaire, financier et administratif pour la direction générale et les entités,
- Collaborer en interne avec les services de l'agence et en externe avec les partenaires financiers

Conditions particulières Néant

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

Bac + 5

Expériences similaires

Débutant ou première expérience appréciée

Compétences

- Bonne capacité d'analyse et d'interprétation des textes législatifs ou réglementaires, nationaux et communautaires,
- Maitrise de l'écrit,
- Appétence pour les calculs financiers,,
- Bonne maîtrise des outils de bureautique,
- Rigueur et sens de l'organisation,
- Esprit de synthèse et capacité avérée de reporting,
- Curiosité intellectuelle et aptitude à la communication,
- Capacité à travailler en équipe,
- Esprit d'initiative, capacité d'adaptation et de réactivité,
- Pratique de l'anglais – niveau confirmé,
- Connaissance des règles de gestion des EPA et de la comptabilité publique,
- Des connaissances en matière scientifique en alimentation, santé, ou travail seraient un plus.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 20 juin 2014

Renseignements sur le poste : Aude Coivous, Chef de service (01 49 77 26 71)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2014-057 à : recrutement@anses.fr

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

AVIS DE VACANCE DE POSTE

À pourvoir par un fonctionnaire exclusivement (en position normale d'activité ou par la voie du détachement sur contrat)

Classification :	Catégorie A
Fonction :	**Responsable rémunération et masse salariale (h/f)**
Affectation :	Délégation aux Ressources Humaines
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef de service carrière et paie
Résidence administrative :	Vincennes (94300)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public à caractère administratif (+ de 900 agents, 150 M€ de budget), sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie est organisé selon trois niveaux géographiques, direction générale, délégations interrégionales et services départementaux.
Il conduit des missions d'intérêt général telles que :
• la mobilisation de la recherche, l'organisation, la production et la diffusion d'une expertise fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau
• la surveillance de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que le contrôle de leurs usages, et la prévention de leur dégradation, leur restauration et la préservation de la biodiversité
• la coordination et l'animation du système d'information sur l'eau, l'acquisition de données, ainsi que la mise à disposition des informations auprès du public et des autorités tant européennes que nationales et locales
• la contribution au financement de politiques prioritaires, notamment au titre de la solidarité entre les bassins et du plan de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Vous serez affecté au sein du service carrière et paie (équipe de 6 personnes) à la délégation aux ressources humaines (19 personnes).

Mission :

Réaliser les analyses nécessaires pour assurer l'évaluation et l'exécution de la masse salariale (55 millions d'euros).
Planifier, coordonner et contrôler l'ensemble des procédures d'élaboration et de liquidation de la paie (900 paie mensuelles) dans le cadre de la réglementation salariale et des crédits budgétaires.

Activités principales :

1. Assurer l'élaboration, l'exécution et le suivi de la masse salariale en :
- Elaborant les prévisions budgétaires relatives aux dépenses de personnels et en assurant le suivi de l'exécution du budget en cours d'exercice ;
- Anticipant les facteurs d'évolution des emplois et des effectifs (variation des effectifs, mesures catégorielles, GVT, départs à la retraite, évolution du régime indemnitaire …) et leur impact sur la masse salariale ;
- Construisant et alimentant des outils de pilotage de la masse salariale (suivi mensuel, suivi par poste, calcul des coûts et des écarts, tableaux de bords prévisionnels…) et en contrôlant la pertinence, la validité et la cohérence des données ;
- Assurant la soutenabilité des dépenses de personnel ;
- Analysant et en optimisant les coûts des ressources humaines : connaître et hiérarchiser l'ensemble des composantes de la rémunération totale, aligner les budgets, la paie et la comptabilité dans un référentiel commun ;
- Identifiant les critères et les mesures de performance RH pour proposer la mise en place d'indicateurs;
- Produisant les indicateurs demandés.

2. Coordonner l'élaboration des paies en :
- Formalisant les procédures liées à la paie ;
- Etablissant les déclarations sociales mensuelles et annuelles ;
- Veillant au paiement dans les délais imposés des différentes charges sociales ;
- Développant le logiciel SIRH – paie, en gérant le paramétrage et en assurant les relations avec le prestataire ;
- Contrôlant les productions et en garantissant l'harmonisation des procédures de saisie et de mise en œuvre uniforme des données par l'équipe paie ;
- Garantissant la structuration et l'harmonisation des données numériques saisies dans le SIRH CIVITAS ;
- Coordonnant les échanges avec l'Agence comptable ;
- Apportant un appui juridique et technique aux gestionnaires paie.

3. Mettre en œuvre la politique de rémunération de l'établissement en :
- Participant aux groupes de travail sur la politique de rémunération de l'établissement, les régimes indemnitaires et autres dispositifs liés directement à la rémunération ;
- Réalisant des études prévisionnelles sur l'impact financier de l'évolution des régimes indemnitaires et des différents statuts afin de participer à l'élaboration de la politique de rémunération des personnels dans le cadre du projet de fusion de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB).

4. Assurer l'élaboration d'outils de reporting en :
- Elaborant le bilan d'exécution annuel de la masse salariale ;
- Conduisant et planifiant des études ou des analyses conjoncturelles en définissant la problématique, la finalité, le périmètre d'intervention et la méthodologie d'analyse ;
- Coordonnant l'élaboration du bilan social ;
- Répondant aux différentes enquêtes, aux demandes internes concernant la rémunération et le suivi de la masse salariale ;
- Développant les outils et les méthodes de gestion RH - notamment les tableaux de bord, à partir des logiciels du service.

5. Apporter appui au pilotage de l'activité en :
- Concevant, développant, mettant en place et en actualisant des outils d'analyse, de pilotage et de suivi ;
- Veillant sur l'évolution de la législation sociale (prendre en compte les taux de cotisation adaptés ;
- Effectuant une veille juridique sur les données de paie, de contrôle l'application des obligations légales;
- Répondant aux questions des agents concernant les opérations de paie ;
- Garantissant le bon fonctionnement du logiciel CIVITAS et assurant sa mise à jour.

Profil recherché

Formation en paie, masse salariale et contrôle budgétaire (niveau Bac+5 ou expérience professionnelle équivalente) ;
Expérience dans des fonctions similaires exigée.

Compétences et qualités requises

Connaissances :
- Connaissance du cadre réglementaire du fonctionnement des établissements publics
- Maitrise des règles de rémunération applicables à la fonction publique et en contrôle de l'exécution budgétaire
- Maitrise des nomenclatures comptables
- Maitrise de la réglementation et des procédures de paie
- Maitrise des techniques de gestion financière appliquées à la masse salariale

Savoir faire opérationnel :
- Analyser et concevoir des indicateurs de gestion et de suivi
- Analyser des données chiffrées
- Maitriser l'utilisation des outils bureautiques (dont Business Object) et des outils d'analyse
- Maitriser le logiciel paie

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) sous la référence DRH/RMS/F par courriel à recrutement@onema.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 juin 2014

Parcs nationaux de France

Pôle de ressources & compétences pour la nature

Appel à candidatures
Chargé(e) de formation au GIP Aten

Poste (H/F) de catégorie B, B+ ou A, accessible en priorité à un(e) fonctionnaire titulaire de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale, à défaut à un(e) non fonctionnaire par voie contractuelle pour catégorie A.

Durée de l'engagement : 3 ans. Le poste est à pourvoir à compter du 1er janvier 2015.

Résidence administrative à Montpellier (34), au siège de l'Aten (groupement d'intérêt public Pôle de ressources et compétences pour la nature).

L'Aten (Acteurs Territoires Espaces Natures - Pôle de ressources et compétences pour la nature) est un groupement d'intérêt public (GIP) créé en 1997 à l'initiative du ministère chargé de l'environnement. Il réunit 19 organismes responsables de la gestion de la nature et de la protection de la biodiversité.
Comme tous les groupements d'intérêts publics, l'Aten offre des services, comme la formation professionnelle, à ses propres membres en priorité, qui regroupent plus de 5000 professionnels travaillant à la sauvegarde des patrimoines naturels. Au delà, l'Aten répond aux besoins des autres acteurs, prescripteurs et relais d'opinions qui poursuivent des objectifs similaires même hors des espaces protégés. Site web : www.espaces-naturels.fr

L'Établissement public « Parcs nationaux de France » (PNF) a été créé par la loi de 2006 réformant politique française des parcs nationaux. Il apporte son appui technique et administratif aux parcs nationaux afin de faciliter leur fonctionnement, constituer un centre de ressources, d'appui et d'échanges de leurs savoirs et expériences, organiser leur représentation et leur communication communes pour les faire rayonner au plan national et international.
Une des missions de PNF est de représenter l'ensemble des parcs nationaux français auprès du GIP Aten, qui assure notamment le rôle de principal organisme de formation pour les personnels des parcs nationaux. PNF est ainsi membre du GIP Aten, auprès duquel il affecte des personnels, dont le présent poste de chargé(e) de formation.

Les activités de PNF et de l'Aten s'inscrivent dans la perspective du projet de création de l'agence française pour la biodiversité.

1. Définition du poste

Le(la) chargé(e) de formation conçoit, met en œuvre et évalue des dispositifs de formation initiale et continue pour des publics adultes.

Ses principales missions sont les suivantes :

1/ Dans le domaine de l'ingénierie de formation :

- Assiste les maîtres d'ouvrage dans la définition de leurs besoins en formation
- Participe à l'élaboration l'offre de formation
- Définit les modalités pédagogiques les plus adaptées (stages, journées d'échange technique, actions spécifiques, compagnonnage, formation à distance)
- Fixe les objectifs pédagogiques et élabore le programme de sessions de formation
- Conçoit les action, identifie et choisit les formateurs
- Participe à la démarche transversale d'amélioration de la qualité de la formation
- Assure une veille thématique

2/ Dans le domaine de la gestion de formation :

- Met en œuvre les actions de formation, assure le suivi de leur déroulement, évalue les sessions
- Assure le suivi administratif et budgétaire des sessions de formation
- Met en place et suit les appels d'offre
- Participe à des jurys d'évaluation de la formation initiale des agents recrutés dans les corps des agents techniques et des techniciens de l'environnement

3/ Dans le domaine de l'ingénierie pédagogique :

- Accueille, recrute et positionne les stagiaires
- Anime ou co-anime des formations, des séquences et des ateliers de travail des stagiaires
- Élabore et met à jour des démarches, méthodes et outils pédagogiques

2. Profil souhaité

Compétences techniques :

- Connaissance des espaces naturels et de leur gestion
- Connaissance des domaines concernés par les formations, du contexte professionnel et des publics auxquels elles s'adressent
- Connaissance de la pédagogie des adultes

Savoir faire :

- Analyser les demandes et besoins en formation
- Utiliser les méthodes appropriées de l'ingénierie de formation et pédagogique
- Concevoir et maîtriser les outils pédagogiques adaptés
- Travailler en mode projet
- Constituer et entretenir un groupe de formateurs
- Appliquer les procédures de gestion comptable et d'achat public
- Gérer un groupe et animer les échanges, l'information et la réflexion entre les différents acteurs

Une expérience dans la formation qualifiante et/ou dans le « e-learning » serait un plus apprécié, de même qu'une expérience des espaces naturels protégés.

3. Autonomie du poste

Placé sous l'autorité responsable du pôle « Compétences » au sein de l'équipe Aten, le chargé de formation est autonome sur les activités du poste dans le cadre des actions du pôle.

Ses missions l'amènent à se déplacer fréquemment sur le territoire national. Permis B nécessaire.

4. Comment se porter candidat

Envoyer, avant le **lundi 8 septembre 2014 à 12h00**, un dossier de candidature se composant d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. **Le dossier devra être parvenu, dans ce délai de rigueur**, exclusivement par courrier adressé à : **Monsieur le Directeur de l'Aten, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier Cedex 2**

5. Modalité de sélection

La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien avant le choix définitif.

6. Informations complémentaires

La résidence administrative est fixée à Montpellier, département de l'Hérault.

Renseignements sur le poste auprès de Hassan Souheil, responsable du pôle « Compétences » de l'Aten au 04.67.04.30.30, ou auprès de Pascale Puigdemont responsable RH à PNF au 04.67.41.67.45.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée des suites données à son dossier.

Le parc national de la Vanoise recherche

un responsable du pôle développement durable

Contexte

Le Parc national de la Vanoise est un établissement public de l'État sous tutelle sur Ministère de l'écologie, et du développement durable. Il dispose de 78 agents permanents, répartis entre le siège, à Chambéry, 2 antennes et 4 secteurs situés dans les vallées de Maurienne et Tarentaise. La superficie de son territoire est d'environ 200 000 ha (cœur et aire optimale d'adhésion). Ses domaines d'intervention couvrent la connaissance, la protection et la gestion des milieux et des espèces, le partenariat avec les acteurs socio-économiques notamment dans les domaines de l'agriculture et du pastoralisme, du tourisme, de l'accueil, de la pédagogie, et les relations internationales. Le Parc travaille avec les élus, services de l'État et établissements publics, socio-professionnels, utilisateurs et gestionnaires du territoire.
Le responsable du pôle développement durable pilote l'un des trois pôles thématiques de l'établissement auxquels s'adjoint le secrétariat général.

Missions générales du pôle :

Contribuer à la planification territoriale et au développement local durable et notamment assurer le suivi général de la mise en œuvre de la charte du Parc. Accueillir le public touristique sur le territoire. Connaître, préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager. Gérer le patrimoine immobilier de l'établissement. Développer l'écoresponsabilité. Assurer le fonctionnement du Conseil économique social et culturel. Le pôle est composé de 8 personnes.

1 - Définition du poste :

Le responsable du pôle développement durable assure le pilotage du pôle et de ses missions sous la responsabilité du directeur. Il assure le suivi général et l'évaluation de la mise en œuvre de la charte du Parc dans tous les domaines sous la coordination générale du directeur adjoint, en lien avec les autres responsables de pôle et les chefs de secteur pour ce qui les concerne.
Il est assisté d'un adjoint en charge de la mission tourisme intégrée au pôle. Il participe au comité de direction.

2 - Responsabilités, missions propres :

- appui, encadrement et évaluation des agents du pôle, organisation générale et animation du pôle,
- préparation et suivi de la mise en œuvre du contrat de pôle,
- suivi général de la mise en œuvre de la charte : programme pluriannuel, conventionnement avec les communes, intercommunalités et partenaires socio-professionnels, pilotage et animation interpôles et secteurs du suivi et de l'évaluation de la charte (coordination du suivi des indicateurs, évaluation intermédiaire à 6 ans), supervision des autorisations et avis de l'établissement en matière d'aménagement et de travaux,
- suivi en direct des autorisations et du conventionnement en matière de sports de nature,
- appui aux techniciens bâtiments sur la stratégie des infrastructures d'accueil, d'hébergement et de service,
- animation du fonctionnement des structures d'accueil avec les partenaires locaux,
- participation avec le directeur adjoint au suivi des politiques territoriales et à l'ingénierie financière qui leur est liée.

3 - Connaissances :

- connaissance du territoire et des divers acteurs locaux, publics et privés,
- maîtrise des politiques territoriales et des financements liés,
- connaissance des marchés publics,
- intérêt pour les affaires juridiques liées à l'urbanisme et l'aménagement.

4 - Savoir-faire :

- capacités managériales (y compris d'agents délocalisés) dans une démarche de progrès,
- animation d'équipe, capacité à susciter et organiser un travail en mode projet au sein du pôle et avec les autres entités de travail du siège et du terrain,
- aisance dans la négociation avec des acteurs externes,
- pratique de la maîtrise d'ouvrage en aménagement,
- aptitude rédactionnelle et de synthèse.

5 - Savoir-être :

- bon relationnel, aptitude à l'écoute, la médiation et la négociation,
- curiosité, adaptabilité, créativité,
- rigueur d'analyse.

6 - profil recherché, durée du contrat :

Expérience souhaitée : expérience dans le développement local et le management d'équipe, connaissance des acteurs locaux.

Le poste doit être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A+, en position normale d'activité ou en service détaché. Durée de détachement 5 ans. Poste ouvert aux IAE ou ITPE expérimentés ou IDAE, IDTP, ingénieurs territoriaux principaux ou IPEF avec quelques années d'expérience. Classement du poste A2.

7 – Caractéristiques de l'emploi :

- Poste basé au siège du Parc national à Chambéry (73),
- Prise de fonctions fixée au 1er septembre 2014,
- Rémunération de même niveau que celle perçue dans l'administration d'origine.

8 - Candidatures :

- lettre de motivation et curriculum vitae à adresser à M. le Directeur du Parc national de la Vanoise, 135 rue du Docteur Julliand, BP 705, 73007 CHAMBERY Cedex
  adresse mél : assistante.direction@vanoise-parcnational.fr,
- copie à : marie-gabrielle.doguet@vanoise-parcnational.fr,
- **Date limite de dépôt : 15 juin 2014.**

9 - Personnes à contacter :

- Marie-Gabrielle DOGUET, secrétaire générale : 04 79 62 89 67 (direct)
  mél : marie-gabrielle.doguet@vanoise-parcnational.fr
- Emmanuel MICHAU, directeur : 04 79 62 30 54 (accueil) ou 04 79 62 89 61 (secrétariat de direction)
  mél : assistante.direction@vanoise-parcnational.fr